

Tarifs
au 1^{er} septembre
2022



Abonnements Solidaires

GRATUIT ou 10 €/mois



MAINTENANT **TCL**
EST PLUS SOLIDAIRE,
PLUS JUSTE

Suivez l'actu !



[tcl.fr](https://www.tcl.fr)



SYTRAL
MOBILITÉS

Qui peut avoir un abonnement Solidaire ?

Solidaire
GRATUIT

Abonnement Solidaire Gratuit*

Habiter dans le Rhône et être dans une des situations suivantes :	Validité de l'abonnement
<ul style="list-style-type: none"> > Personne malvoyante* > Mutilé de Guerre dès 65 ans* > Mutilé du Travail dès 65 ans* 	5 ans
<ul style="list-style-type: none"> > Toucher l'Allocation Adulte Handicapé : l'AAH 	2 ou 5 ans
<ul style="list-style-type: none"> > Toucher l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité : l'ASI > Toucher l'Allocation Solidarité Personnes Agées : l'ASPA 	2 ans
<ul style="list-style-type: none"> > Toucher le Revenu de Solidarité Active : RSA > Être demandeur de titre de séjour sans droit au travail > Être demandeur d'asile 	6 mois
<ul style="list-style-type: none"> > Garantie Jeunes > Avoir un Contrat d'Engagement Jeune : CEJ* > Avoir entre 18 et 24 ans et toucher le Revenu de Solidarité Jeunes : RSJ 	3 mois
<ul style="list-style-type: none"> > Enfants et/ou conjoint écrits sur l'attestation* : <ul style="list-style-type: none"> • des personnes qui touchent le RSA • des demandeurs d'asile • des demandeurs de titre de séjour 	<ul style="list-style-type: none"> > jusqu'à 16 ans : gratuité jusqu'au 31 août suivant > entre 17 et 25 ans inclus : <ul style="list-style-type: none"> • gratuité jusqu'au 31 août suivant sous condition de justificatif de scolarité • gratuité pendant 6 mois si non scolarisé > 6 mois pour les conjoints

Solidaire
RÉDUIT

Abonnement Solidaire Réduit : 10 €/mois*

Habiter dans le Rhône et être dans une des situations suivantes :	Validité de l'abonnement
<ul style="list-style-type: none"> > Ne pas payer d'impôts dès 65 ans* > Ne pas payer d'impôts et être retraité(e) à partir de 60 ans* > Ancien combattant ou veuve d'ancien combattant dès 65 ans > Étudiant boursier (jusqu'à 27 ans inclus) 	5 ans
<ul style="list-style-type: none"> > Collégien, lycéen boursier et SEGPA 	31 août de l'année universitaire en cours
<ul style="list-style-type: none"> > Élève en ULIS, ITEP ou IME 	31 août de l'année scolaire et si plus de 16 ans : sous condition de justificatif de bourse
<ul style="list-style-type: none"> > Avoir un contrat Parcours Itinéraire Emploi Renforcé > Ne pas payer d'impôts et toucher une des allocations suivantes : ARE / AREF / RFPE / RFF / ASP / ASS / ASSF* > Ne pas payer d'impôts et avoir un contrat CIE, CAE ou CDDI* > Ne pas payer d'impôts et être jeune chômeur entre 18 et 24 ans inscrit à Pôle Emploi au moins 12 mois sur les 18 derniers mois > Avoir entre 18 et 24 ans et avoir le Fonds d'Aide aux Jeunes : FAJ 	6 mois
<ul style="list-style-type: none"> > Avoir un contrat du Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie : PACEA > Jeune Majeur de l'Aide Sociale à l'enfance de la Métropole de Lyon > Jeune de la Promo 16-18 ans de l'AFPA 	Validité de l'attestation
Être dans une des situations suivantes :	Validité de l'abonnement
<ul style="list-style-type: none"> > Avoir la CMUC ou la CSS > Avoir l'Aide Médicale d'État : AME > Enfants et/ou conjoint écrits sur l'attestation CMUC ou CSS ou la carte AME 	Validité de l'attestation ou de la carte AME

Pensez à renouveler vos droits au tarif gratuit ou réduit 15 jours avant la date limite.

* Lorsque vous voyez cette étoile, il y a des conditions supplémentaires à respecter. Consultez tcl.fr/solidaire





Comment voyager sur le réseau TCL ?

1

Il faut avoir une carte TCL chargée de l'abonnement Solidaire Gratuit ou Réduit.

2

La carte TCL est personnelle avec votre photo.

3

Elle est valable pendant 5 ans.

4

Il est obligatoire de valider votre carte TCL à chaque trajet sur le réseau TCL.

!

Si vous ne validez pas, vous risquez une amende.



JE MONTE, JE VALIDE !

un geste simple qui vous fera gagner des cadeaux

+ d'info sur fidelite.tcl.fr



Retrouvez toutes les informations sur le site : tcl.fr/solidaire

Ce document est écrit en FALC. FALC veut dire Facile À Lire et à Comprendre. Ce document a été transcrit et validé en décembre 2020 par l'atelier FALC de l'Esat la Courbaisse (Adapei 69).

© Logo européen facile à lire : Inclusion Europe. Plus d'informations sur le site easy-to-read.eu.



Pour circuler avec l'abonnement Solidaire, il faut avoir une carte TCL valide.



Achetez votre carte TCL à 5 € en agences TCL.

Comment faire pour avoir l'abonnement Solidaire Gratuit ?

Allez sur tcl.fr/solidaire :



> consultez les justificatifs demandés,

> complétez le formulaire en ligne,



> activez votre carte TCL dès que vous recevez le courrier TCL.

Ou alors :



> Consultez les justificatifs demandés,



> allez en agences TCL avec vos justificatifs de droits,



> votre abonnement sera chargé sur votre carte TCL.

Comment faire pour avoir l'abonnement Solidaire Réduit ?



> Allez sur tcl.fr/solidaire pour consulter les justificatifs demandés,



> allez en agences TCL avec vos justificatifs de droits,



> chargez l'abonnement à 10 €/mois.

En cas de perte ou de vol, vous pouvez refaire votre carte TCL pour 5 € en agences TCL ou avec le Click and Collect sur tcl.fr

L'abonnement Solidaire sert à voyager sur tout le réseau TCL :

> métros > tramways > bus > funiculaires > lignes Pleine Lune